

Ecrit par le 24 décembre 2024

AJ FLUIDES



ECAV

L'EXPERT COMPTABLE AVEC VOUS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 24 décembre 2024



AJ FLUIDES

SARL au capital de 5 000 euros

Siège social : 382 ROUTE DE LA GRAVE

84210 ALTHEN-DES-PALUDS

798 590 402 AVIGNON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 02/12/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 1 BIS Rue du Château - 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE à compter du 02/12/2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AVIGNON.

CAROMU

Ecrit par le 24 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution en date du 23/11/2024 de la SARL dénommée **CAROMU**, au capital de 1 000 €.

Siège : 127 AVENUE ARISTIDE BRIAND 84440 ROBION.

Durée : 99 ans à compter de l'**immatriculation** au RCS d'AVIGNON.

Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - Coiffure mixte et vente de produits, - Vente de produits cosmétiques, de bijoux, d'article de décoration, - Coiffure à domicile, - Coiffure énergétique, - Magnétiseur, - et plus généralement la vente de produits liés à tous ces activités.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1 000,00 €.

Gérant : Monsieur Jean-Marc JOUVAUD, demeurant 76 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 13160 CHATEAURENARD

Gérante : Madame Karine JOUVAUD, née MELLONE, demeurant 76 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 13160 CHATEAURENARD

THUCY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

THUCY

Société par actions simplifiée au capital de 2000 euros

Siège social : 80 rue du Château Durbesson

84200 Carpentras

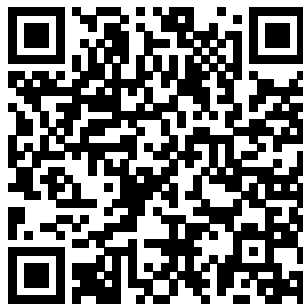
889 709 960 RCS Avignon

Le 31 juillet 2024, le procès verbal d'assemblée générale extraordinaire a nommé Président Monsieur Sylvain BORREDA demeurant 35 avenue Philippe Solari - 84200 Carpentras en remplacement de Madame Aurélie GONZALEZ, démissionnaire à compter du 31/07/2024

L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de AVIGNON.

THUCY



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

THUCY

Société par actions simplifiée de 2000 euros

Siège social : 80 rue du Château Durbesson

84200 Carpentras

889 709 960 RCS Avignon

Le 26 octobre 2024, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

SOC COOP AGRIC FRUITIERE DURANCE LUBERON/S.C.A.F DES RIVES DE DURANCE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE PROJET DE FUSION

Entre la société Coopérative Agricole Fruitière des Rives de Durance et la société Coopérative Agricole Fruitière Durance-Luberon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 novembre 2024, **la société coopérative agricole fruitière Durance-Luberon**, dont le siège social est route du Pont - 84460 CHEVAL-BLANC, agréée 84-143, immatriculée au RCS d'Avignon n°441 531 795, société à capital variable, et **la société coopérative agricole fruitière des Rives de Durance** dont le siège social est route du Pont - 84460 CHEVAL-BLANC, agréée 84-141, immatriculée au RCS d'Avignon sous le n°327 259 040, société à capital variable,

Ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la coopérative des Rives de Durance par la société coopérative Durance-Luberon,

Ecrit par le 24 décembre 2024

À qui la société coopérative agricole Rives de Durance ferait apport de la totalité de son actif, évalué à 1.947.862 euros à charge pour la coopérative bénéficiaire d'acquitter le passif de la coopérative apporteuse qui s'élève à la somme de 152.559 euros, soit un actif net apporté de 436 462 €.

Après division par cent de 1337 à 13,37 euros du nominal des parts sociales de la bénéficiaire, le rapport d'échange des parts sociales est le suivant : 155 parts de la coopérative Durance Luberon contre 1 part de la coopérative Rives de Durance.

Seront créées 5.735 parts sociales nouvelles de 13,37 euros, soit une augmentation de capital social de 76.677 euros chez la bénéficiaire dans le cadre défini par l'article 15 des statuts.

Cependant, la coopérative apporteuse disposant de 50.100 parts de 13,37 euros chacune de la bénéficiaire, il convient d'annuler les parts émises par la bénéficiaire soit 50.100 parts pour un montant de 669.837 euros.

Le capital social de la bénéficiaire devrait en conséquence être porté de 927.878 euros à 1.004.555 euros dont 669.837 euros (50.100 parts de 13.37 euros) d'auto-détention qu'il convient de neutraliser ; après annulation des parts d'auto-détention, le capital social sera à l'issue de la fusion de 334.718 euros divisé en 25.035 parts de 13,37 euros chacune.

Prime de fusion

La différence entre la valeur nette des biens apportés 436.462 euros, après déduction d'un montant correspondant à la valeur estimative des parts de la Coopérative apporteuse détenus par la Coopérative bénéficiaire, et la valeur nominale globale des parts rémunérant cet apport 76.677 euros, soit 31.818 euros constitue une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société absorbante à un compte intitulé « Prime de fusion » sur lequel porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société absorbante

Boni de fusion

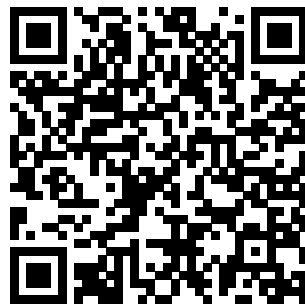
Il résulte de l'annulation des parts de la Coopérative apporteuse détenues par la Coopérative bénéficiaire un boni de fusion d'un montant de 268.217 euros, égal à la différence entre la quote-part de l'actif net transféré par la Coopérative apporteuse correspondant aux parts de ladite société détenues par la Coopérative bénéficiaire évaluée à 391.603 euros et la valeur nette comptable de ces parts telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société 123.386 euros, soit 268.217 euros.

Ledit projet a fait l'objet d'un dépôt au greffe du tribunal d'Avignon le 29 novembre 2024.

Pour Avis

3955811

TERISOL



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

TERISOL

SASU au capital de 20 000 euros

893, chemin Du Mourgon-84800 L'Isle sur la Sorgue

RCS AVIGNON 804 848 323

Le 30/09/2024, l'assemblée générale a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/09/2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance d'Avignon.

SIFO RESEAUX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 26/11/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SIFO RESEAUX

Objet social : Etudes, installation et câblage de réseaux de télécommunication en fibre optique dans tous locaux, raccordement et mesures fibre optique, tirage de câble de courant faible et d'installation de réseaux complémentaires, vidéosurveillance, câblage informatique dans tous locaux

Siège social : 232 rue de la Tour, 84200 CARPENTRAS

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

Président : M. BOUTKABOUT Fouad 97 rue Henri Allibert 84200 CARPENTRAS

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Écrit par le 24 décembre 2024

Clause d'agrément : Cession libre de l'actionnaire unique à défaut agrément à la majorité extraordinaire

LUBERON TRAVAUX 84



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte SSP en date à AVIGNON du 27/11/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LUBERON TRAVAUX 84

Siège : 2 avenue Louis Guignard, 84000 AVIGNON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des

Ecrit par le 24 décembre 2024

sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Maçonnerie générale, charpente, façade, carrelage

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Sahin FUTSI demeurant 2 Avenue Louis Guignard 84000 AVIGNON

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

POUR AVIS

Le Président

S.C.I. DORMOY II



SCP Me MAY, Me BOUKHORS

Me ROCHETTE

Notaires associés

166 Avenue Aristide Briand

84440 Robion



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Ecrit par le 24 décembre 2024

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents



SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 Robion

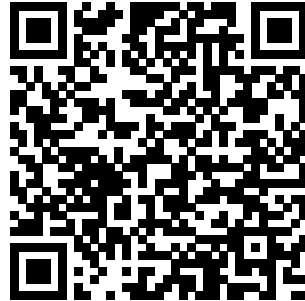
S.C.I. DORMOY II
Capital : 1.524,49 €
Siège : SAUMANE DE VAUCLUSE (Vaucluse) 493 Chemin des Gardioles
SIREN N° 329 556 005 RCS AVIGNON
AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 novembre 2024, il a été décidé ce qui suit : La société est dissoute avec effet au 31 décembre 2024 pour cause volontaire des associés. Les fonctions de liquidateur sont assurées à compter de la même date par Monsieur Bernard PINTEAUX, sans limitation de pouvoir. La correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à SAUMANE DE VAUCLUSE (Vaucluse), 493 Chemin des Gardioles. Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés en annexe au R.C.S. d'AVIGNON.

Pour avis
Le Gérant

PIPO PIZZA SNACK

Ecrit par le 24 décembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

PIPO PIZZA SNACK

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 200 euros

Siège social : 1931 B route d'Avignon 84700 SORGUES

521845263 RCS AVIGNON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/09/2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 11/11/2024, le capital social a été réduit d'une somme de 800 euros, pour être ramené de 2 000 euros à 1 200 euros par rachat et annulation de 40 parts sociales.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 2 000 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 200 €

Pour avis

La Gérance

LESGOZ IMMO



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

LESGOZ Immo

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 21 rue Cornue

84000 AVIGNON

RCS Avignon 931 069 173

Suivant décision du gérant du 14/11/2024 il a été :

- décidé de transférer le siège social de la société à compter du même jour au 21 rue Cornue à Avignon (84000).

- Ancienne mention : MIN N°9 - 15 avenue Pierre Grand - 84953 CAVAILLON Cedex

- Nouvelle mention : 21 rue Cornue à AVIGNON 84000

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention

Ecrit par le 24 décembre 2024

Le gérant

IMMOLAB



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 décembre 2024 sous réserves d'incidents

AVIS

Suivant décision collective du 25 novembre 2024 de la société dénommée **IMMOLAB**, société civile immobilière, au capital de 300.000 euros, immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 509 468 583 Le siège social de la société est transféré de PERNES-LES-FONTAINES (84210), 3341 chemin de Fontblanque à PERNES-LES-FONTAINES (84210), 436 Cours de la République à compter du 12 novembre 2024.

Pour avis

Ecrit par le 24 décembre 2024

La gérance